FEUILLETON.

No 5 (Commencé le 3 décembre 1895.

L'INCONNUE.

PAR Mme CALMON.

X.

(Suite.)

Et devant le feu qu'elle attisait il étendait ses pieds et ouvrait ses mains.

—C'est pour la mère Marie ? dit Jeanne quand elle le vit à peu près remis.

—La pauvre femme! elle est bien malade!

—Ne seriez-vous pas d'avis, docteur, de la faire entrer à l'hospice ?

—Certes! Mais elle n'est pas du pays. Il faudra faire une demande et payer deux francs par jour.

—C'est ce que je pensais Je m'en charge. Je voulais savoir seulement si c'était votre avis.

—Asolument. Mais nous n'avons pas la mère Marie seulement : il y a aussi ce bonhomme qui vient de tomber en paralysie. Il est tout seul : pas de femme, pas d'enfants : il lui faudrait quelqu'un pour le soigner. Je trouve bien dans le bourg une jeune fille disposée à lui servir de garde, mais elle demande une petite rétribution....

—C'est tout naturel. Vous arrangerez cela, n'est-ce pas, docteur ? De qui avez-vous encore à me parler ?

—Mon Dieu! je n'ose pas. Ceci est une grosse dépense. Il aurait fallu une jambe de bois pour ce malheureux que j'ai amputé il y a six semaines.

—Merci de penser à moi pour vous la fournir. C'est entendu. Et puis, quoi encore ?

—Quoi encore ? Eh bien! il y a quelqu'un dont la mine m'inquiète, je l'avoue, et c'est vous, ma chère dame. Je voudrais bien que nous causions un instant de votre santé....

—De ma santé ?.... Mais je vais à merveille!

—Pas du tout. Vous êtes pâle, et tout à l'heure, quand vous avez bien voulu me donner la main, j'ai remarqué qu'elle était brûlante. Vous avez la fièvre, j'en suis sûr.

—Pas le moins du monds.

—Si, je m'y connais; une fièvre nerveuse. Voyons, dormez-vous ? mangez-vous ? prenez-vous de l'exercice ? ne négligez-vous pas le soin important de vous procurer des distractions ? Je vous assure que je crains que vous ne soyez atteinte d'anémie....

En ce moment, Raoul entrait; ayant vu la voiture du docteur, il venait lui souhaiter le bonjour avant de partir.

—De quoi s'agit-il donc ? demanda-t-il, remarquant que sa femme était tout émue.

—Oh! rien! fit-elle.

—Mais non, pas rien! dit M. Lambert avec insistance. Je serais heureux de votre intervention, monsieur le marquis. Je disais précisément à votre chère dame qu'elle avait besoin de se soigner sérieusement et qu'elle est assez malade pour éveiller votre sollicitude.

Raoul écoutait, le visage anxieux; le docteur continua :

—Je constate une faiblesse générale, un état de langueur. Le fer et le vin de quinquina, que je vais lui donner, ne suffisent pas dans des cas comme celui-là. Il lui faudrait aussi une vie plus animée, du mouvement, de la gaieté autour d'elle, vivre beaucoup au grand air, et pas de soucis, pas de chagrin. Pour cela, c'est à vous d'y veiller, monsieur le marquis; vous saurez écarter soigneusement tout sujet de préoccupation. Madame la marquise est une plante délicate qui a besoin de soleil et de bonheur.

—Mais le soleil et le bonheur, c'est justement ce que j'ai, mon bon docteur! murmura Jeanne.

—Oui, sans doute. Eh bien! on doublera la dose, voilà tout. C'est entendu, n'est-ce pas, monsieur le marquis ?

Et, un peu embarrassé de son maintien, M. Lambert se leva pour prendre congé, assurant qu'il avait encore à faire beaucoup de visites très éloignées.

—Il radote un peu, ce cher docteu! dit Mme de Montmorand quand il fut parti.

—Je l'espère, mais c'est égal, dit Raoul, ce qu'il a dit me tourmente.

Il regardait Jeanne, inquiet, se demandant comment il ne s'était pas apperçu plus tôt, lui-même, du changement de son visage, de l'altération de ses traits.

—Vous sorties, Raoul, dit-elle doucement, et vous êtes déjà en retard.

—En retard ? répliqua-t-il; je reste.

Et il s'assit près d'elle, jetant sur la table son chapeau et ses gants.

Lorsqu'il se retrouva seul, le soir, Raoul se mit à réfléchir sérieusement.

Il n'avait jusqu'alors pensé qu'à lui-même.

Attardé dans la contemplation de ses propres peines, il ne s'était dit qu'une autre à côté de lui souffrir aussi. Il lui semblait que, s'il n'avait pas donné grand'chose à sa femme, il ne lui avait rien ôté non plus. Lorsqu'il l'avait épousée, elle vivait seule et paraissait résolue à persévérer dans dans son veuvage. Comment la présence d'un mari apportant les soins, les égards, une sorte de protection en même temps que les douceurs d'une amitié véritable pouvait-elle à ce point l'importuner ? Inconscient du sentiment profond qu'il inspirait à Jeanne et que celle-ci lui cachait avec un soin jaloux, il ne s'était fait aucun scrupule de n'y pas répondre. Maintenant, le découvrant tout à coup, et non sans une sorte d'effroi, il se disait qu'il avait été cruel, brutal jusqu'à cette heure, qu'il aurait dû avoir au moins de la reconnaissance, de la compassion, en échange de l'affection qu'il inspirait. Il l'avait avertie, c'était vrai, qu'elle ne devait pas compter sur son amour; c'était un pacte qu'elle avait accepté; mais elle l'avait accepté non par indifférence, au contraire; elle l'avait accepté par amour, et de cet amour elle se mourait maintenant.

XI

—Dites-moi, Jeanne, ce qui pourrait vous faire plaisir ? demandait M. de Montmorand à sa femme quelques jours plus tard en s'asseyant près d'elle sur la causeuse qu'elle occupait. Vous devez vous ennuyer; ma société n'est en vérité guère amusante. Je vous propose d'aller passer trois mois à Paris. Voici le printemps qui arrive: rien n'est plus monotone que cette saison à la campagne: on n'a rien à y faire. Il semble que les feuilles n'en finissent pas de pousser; tout reste grêle en dépit du soleil; la vallée est pleine de brouillards humides; les coteaux ont un aspect dénudé: on assiste péniblement à l'éclosion de toute chose. Nous reviendrons si vous voulez, quand le décors sera complet, que les roses seront épanouies et que les oiseaux chanteront. Paris, plus précoce, va se trouver paré bientôt; ses promenades sont garnies de fleurs; les bourgeons pointent déjà aux arbres de ses avenues; les jardins seront pleins de lilas dans quelques jours, et les blanches façades des hôtels rient dans la lumière. Nous irons entendre la musique que vous aimez et voir jouer de belles pièces; nous parcourrons ensemble les musées; nous reverrons nos amis, nos parents. Cela vous convient-il Jeanne ? ou bien aimez-vous mieux faire un voyage ?

—Merci, dit-elle en le regardant fixement; quel changement un voyage apportera-t-il dans notre existence ?

—C'est vrai, reprit-il, vous avez raison.

Elle retira sa main, qu'il tenait dans les siennes; mais un instant après, se sentant touchée de l'offre que lui avait faite son mari et ne pouvant supporter la pensée qu'il fût affligé à cause d'elle, Jeanne fit un effort sur elle-même.

—Je ne sais pourquoi vous vous tourmentez à mon sujet, Raoul, dit-elle. Ces vieux medecins exagèrent tout. Au surplus, ses drogues m'ont fait grand bien. Voyez: je suis presque rose!

Et elle leva la tête pour lui montrer son visage.

Mais, comme pour donner raison au docteur, malgré le sourire que la volonté avait amené sur ses lèvres, elle pâlit tout à coup et, s'affaissant en arrière, se trouva mal complètement.

Cet accident, sans gravité d'ailleurs et dû à une cause morale plutôt que physique, se renouvela souvent depuis ce jour, mettant chaque fois dans le cœur de Raoul comme un vivant remords. Il sentait que ce n'était pas l'indice d'une maladie, mais l'expression d'une lutte intérieure plus cruelle mille fois. Jeanne souffrait, et ses efforts pour dissimuler son mal, pour triompher d'elle-même, en ébranlant ses nerfs surmenés, amenaient ces crises douloureuses.

XII

Si la compassion est une douce chose quand c'est l'amour qui l'inspire, elle est pour une âme fière d'une singulière amertume lorsqu'elle n'est due qu'à un sentiment charitable. Jeanne était humiliée de la pitié qu'elle lisait dans les yeux de son mari. Elle résolut de s'y soustraire en empruntant les apparences de la gaieté.

Sur sa demande, à la grande surprise de tous, pour se distraire, disait elle, on invita tout à coup beaucoup de monde au château. De grandes battues furent organisées, sous prétexte que les sangliers dévastaient les fermes des alentours. Elle suivait la chasse à cheval. Les jours où la meute se reposait, elle organisait d'autres divertissements. Un froid inattendu qui vint glacer les étangs permit de patiner: elle en profita pour arranger une fête de nuit. Puis, elle mit à l'étude plusieurs pièces qui devaient être jouées sur un théâtre improvisé.

A continuer.

BANDAGES HERNIAIRES

Ajustés avec perfection à très bas prix. Appareils spéciaux pour difformités et Bonneterie élastique faites sur commande. En magasin une grande variété de ceintures de support de bandages herniaires et d'articles en toile.

A. McDERMOTT,
114 rue St-Charles, au coin de la Place La Fayette. 4 juil95—1an

Souffrances Atroces
PROVENANT DE
RHUMATISMES

G. H. King, Water Valley, Miss., guéri par

La Salsepareille d'Ayer

"Pendant cinq ans, j'ai souffert de douleurs atroces provenant de rhumatismes musculaires. J'ai essayé de toutes les médecines connues, j'ai consulté les meilleurs docteurs, je suis allé trois fois à Hot Springs, Ark., où j'ai dépensé 1000 dollars, sans compter les notes de docteurs, mais je n'ai pu obtenir qu'un soulagement temporaire. J'avais tellement maigri que j'en étais arrivé à ne peser que quatre-vingt-treize livres; j'avais le bras et la jambe gauches tout déformés, les muscles s'étant retournés comme des nœuds.

Je ne pouvais pas m'habiller sans aide et pouvais seulement me traîner dans la maison en m'appuyant sur une canne. Je n'avais pas d'appétit et les médecins m'assuraient que je ne pourrais pas vivre. Après avoir essayé de tout, et avoir enduré les plus affreuses tortures, je commençai à prendre de la Salsepareille d'Ayer. En moins de deux mois, je pouvais marcher sans canne. En trois mois mes membres commencèrent à reprendre leurs forces, et dans l'espace d'un an j'étais guéri."

La Salsepareille d'Ayer

La Seule admise à l'Exposition de Chicago.

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

GAGES CONFISQUÉS

—CHEZ—

ANGLADE BROS.,

(MONT DE PIÉTÉ)

Vente Commençant

LUNDI, 16 Décembre, à 11 heures, et continuant jusqu'à disposition de tout et se composant de riches diamants.

Montres en or et en argent des meilleures manufactures, chaînes, montres, revolvers, épingleries, fusils, objets galvanisés et dorés, jumelles d'opéra et en fait toute sorte d'articles imaginables.

Conditions—Comptant.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Plaisid J. Spear, encanteur—Bureau No 732—vieux 155 rue de la Commune. 11 déc.

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Samuel M. Angell.—No 47,575.

PAR HECKER & SMITH.—J. P. Hecker, encanteur, bureau, 334, rue Carondelet.—MARDI, 17 décembre, 1895, à 11 h. A M à la résidence de feu le Dr S. M. Angell coin des rues Carondelet et Delachaise conformément à deux ordres de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date le 2 décembre et l'autre le 5 décembre 1895, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite.

Un cheval et buggy, un lot de meubles de maison et de bureau, un lot de comptes à recevoir une action du fonds-capital du Southern Athletic Club. Le tout appartenant au dit défunt.

Conformément à une liste déposé en mon bureau.

Conditions—comptant.
7 déc—7

VENTES PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE

Par le Constable,
JAMES H. FORBES vs. ILLINOIS PACKING AND MANUFACTURING CO.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS — No 23,069 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, le procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, ancien No 95, nouveau No 429 rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 13me jour de décembre 1895, à 11 heures A. M., de la propriété décrite ci-dessous à savoir :

Un baril de Old Hickory Whiskey, cinq boîtes de thé, cinq caisses de thé assorti, de mancaée et six caisses de Belle Creole Sauce.

Saisi dans l'affaire ci-dessus énumérée et numérotée.

P. AD FORTIER.
Constable de la deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans. déc. 2-9-13.

AVIS AUX CREANCIERS.

In Re Liquidation de la Creole Coffee Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 46,502—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'elle en ont) pour lesquelles le compte final présenté par F. J. Swoop et W. L. Ridpath, liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE,
13 déc—12 17 22 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE Ed de District pour la paroisse d'Orléans—No 47,592—Division D—Adolph Bory vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la session des biens du pétitionnaires soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, Esq. notaire, en son bureau, No 134 rue Carondelet, en cette ville, commençant le VENDREDI, 13me jour de décembre 1895, à 11 heures A. M.; dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Ivy Kittredge, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 6 novembre 1895. Signé: N. H. RIGHTOR, Juge. Pour copie conforme, JAS. D. RANKIN Deputé-Greffier.
10nov—10 22—déc 13

In re M. R. Guinie Manufacturing Company Limited, en liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,110—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par H. R. Guinie et B. Meyer, commissaires liquidateurs de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

A. V. FLOTTE,
4 déc—4 8 R Greffier.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété Améliorée dans le sixième District.

Succession de Samuel M. Angell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,575.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9, Janvier 1896, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro 428, anciennement îlet No 43, borné par les rues Carondelet, Delachaise, Baronne et Foucher, formant l'encoignure des rues Delachaise et Carondelet et mesurant cent quarante-six pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Carondelet, cent trente-deux pieds trois pouces et deux lignes de largeur dans le fond, cent quarante huit pieds deux pouces de profondeur et de face à la rue Delachaise, et cent quarante-sept pieds, neuf pouces de profondeur sur le côté vers la rue Foucher, le tout en mesure américaine.

La dite propriété composée des lots Un, Deux, Trois, Quatre, vingt et un et deux tiers partie du lot numéro Cinq, d'après un plan de la dite propriété annexé à un acte de vente du même, passé par-devant W. T. Leblanc, notaire public, le 26 mars 1863.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
6 déc—6 13 20 27 3-9 jan

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande résidence de valeur dans le Troisième District.

Portant le vieux numéro municipal 123 rue des Français

Leon Levy vs Jules Sarrazin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,660—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 janvier 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No municipal 274, borné par les rues Français, St-Claude, Champs-Elysées et Romparts; le dit morceau de terre commence à une distance de cent douze pieds de l'encoignure des rues Français et Romparts, et mesure cinquante quatre pieds de face à la rue des Français, par une profondeur de cent et pieds entre lignes parallèles; le dit morceau de portion de terre étant composé de tout le lot 25 et d'une partie du lot 24, touchant le dit lot 25; lesquels lots 24 et 25 figurent tous les deux sur un plan certifié dressé par L. H. Pilié, ancennant député arpenteur et daté le 2 juin 1891 et annexé à un acte pardevant James Fahey, défunt notaire en cette ville, le 6 juin 1881

Etant une partie de la propriété qui fut acquis par Jules Sarrasin, par achat d'Albert Théisen, d'après un acte passé pardevant M. T. Dacres, notaire, le 28me jour de mai 1891

Enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 139, folio 1.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 nov—30—déc 6 13 20 27—jan 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur dans le Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Arabella et Jeanette (maintenant Garfield) dans l'îlet borné par les dites rues, la rue Pitt et l'avenue Nashville.

Germania Savings Bank vs August Heale

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 47,466.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 décembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent située dans le Sixième District de cet e ville; dans l'îlet borné par l'avenue St-Charles, et les rues Carrollton, Walnut et Chestnut. la dite portion de terre commence à une distance de soixante [30] pieds de l'encoignure de l'Avenue St-Charles et la rue Walnut, et mesure soixante [60] pieds huit [8] pouces et deux [2] lignes de face à l'Avenue St-Charles, la même largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Walnut de cent soixante treize [173] pieds six [6] pouces et deux [2] lignes et cent soixante-dix-sept [177] pieds cinq [5] pouces et quatre [4] lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Chestnut et est composée de la plus grande moitié du lot No vingt-cinq, près de la rue Chestnut, sur un plan fait par C. M. Williams, député voyer de ville, en date du 4 décembre 1889 et annexé à un acte passé pardevant J. Benderangel, ancien notaire, le 17 novembre 1890, les dites mesures sont toutes plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 nov—15 22 29—déc 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil d'une magnifique et princière propriété résidence sur l'avenue St-Charles,

Entre les rues Walnut et Chestnut (la rue à l'arrière étant la rue Carrollton) connue comme la

"GOURDAIN RESIDENCE."

Provident Savings, Trust and Safe Deposit Bank vs L. A. Gourdain.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 47,435—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé, par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 décembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent située dans le sixième district de cet e ville; dans l'îlet borné par l'avenue St-Charles, et les rues Carrollton, Walnut et Chestnut. la dite portion de terre commence à une distance de soixante [30] pieds de l'encoignure de l'Avenue St-Charles et la rue Walnut, et mesure soixante [60] pieds huit [8] pouces et deux [2] lignes de face à l'Avenue St-Charles, la même largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Walnut de cent soixante treize [173] pieds six [6] pouces et deux [2] lignes et cent soixante-dix-sept [177] pieds cinq [5] pouces et quatre [4] lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Chestnut et est composée de la plus grande moitié du lot No vingt-cinq, près de la rue Chestnut, sur un plan fait par C. M. Williams, député voyer de ville, en date du 4 décembre 1889 et annexé à un acte passé pardevant J. Benderangel, ancien notaire, le 17 novembre 1890, les dites mesures sont toutes plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 nov—15 22 29—déc 6 13 19

GAGES. GAGES. GAGES.

NOUS PRIONS respectueusement toutes les personnes qui nous doivent un intérêt arriéré sur des objets qu'elles nous ont donnés en nantissement, à le payer avant le 16 décembre 1895. Tout objet forfait sera vendu à l'encan.

La vente commencera lundi, 16 décembre 1895, à 11 heures A. M., au coin des rues Bourbon et Conti par le ministère de MM. Spear & Escoffier, encanteurs.

7 déc— ANGLADE BROS.

AMUSEMENTS.

THEATRE ST-CHARLES.

Grand Opéra en allemand, pour la première fois à la Nouvelle-Orléans.

—PAR LA—

DAMROSCH OPERA COMPANY.

—Représentations :—

16 déc "Lohengrin," le 17, "Die Walkure," le 19, "Siegfried," le 19, "Gotterdammerung," le 20, "Tannhauser," matinée, 21, "Tristan and Isolde" et le soir 21, "Meistersinger."

Les Plus Grands Artistes Wagnériens

Orchestre de 75—Chœurs de 85—Mises en scène et Costumes nouveaux.

Prix des places—$1.5 à $5 Loges $25 et $30

Matinées à 1 h. 30 et au Théâtre St-Charles. Le vestiaire ouvre à 7 h. précises; matinée, midi.

Des 5, 6, 7, 8, 11, 13, 14.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Ce soir, et toute la semaine.

Matinées Mercredi et Samedi à 1 heure.

WM M. CRANE

Dimanche, Lundi, Mardi et matinée Mercredi, Mlle Wife's Father. Mercredi et Jeudi soirs, Brother John. Vendredi, Samedi matinée et soir, The Senator.

La semaine prochaine—Richard de Pruyne Ministre.
10 déc—5f

THEATRE ST-CHARLES.

CE SOIR ET TOUTE LA SEMAINE.

Matinées Mardi, Jeudi et Samedi à midi.

Une semaine de rire—Les rois de la comédie irlandaise, CONROY et FOX, les acteurs irlandais du Nord, dans une comédie très gaie et amusante, O'FLAHERTY'S VACATION.

La chose la plus drôle qui soit jamais arrivée.

Vous ne pouvez pas manquer de la voir.

Semaine prochaine—Damrosch Opera Co.
10 déc—5f

GRAND OPERA HOUSE.

Semaine commençant Lundi, 9 Décembre, Première apparition à la Nouvelle Orléans de la reine bouffe de l'opéra comique,

Lillian Russell, avec une superbe troupe d'opéra sous la direction de Abbey, Schoeffel & Grau, dans la magnifique reproduction de

La Grande Duchesse. —En préparation— Le Petit Duc et la Périchole.
10 déc—5f

Crescent City Jockey Club,

REUNION D'HIVER,

Commençant le 23 novembre 1895

PLUS DE 100 JOURS.

Cinq Courses par jour, pluie ou beau temps.

C. S. BUSH, Directeur.
SHERIDAN CLARK, Secrétaire.
R. W. SIMMONS Juge Président.

Les courses commencent à 2 P. M.

Prix d'admission au "Grand Stand"...50 sous.
19 nov—4m

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU,

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier,

Nouvelle-Orléans, La.

P. O. Box 112 29 nov—1an

New Orleans Swamp and Reclamation Company.

Novembre, 29, 1895.

Avis est fait par le présent donné que l'article Un de la Charte de la susdite Compagnie a été dûment amendé afin de lire comme suit :

"Cette corporation sera connue comme le "New Orleans Land Company" et son domicile sera dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane. Elle existera et aura et jouira de la susdite corporation pour le terme plein de vingt-cinq ans à partir de ce jour et la date de la présente (et si la date de la Charte originale) et cette corporation aura le pouvoir de posséder des propriétés foncières par achat ou autrement, d'hypothéquer et vendre les mêmes; de posséder des bateaux drague, pompes, machines, barges, etc., chemins de fer et toutes les applications nécessaires pour mener à bonne fin les buts et projets de cette corporation et l'opérer comme il est plus clairement expliqué par l'acte pardevant F. D Charbonnet, notaire public, exécuté le 26me jour de novembre 1895

Dorénavant le nom de la compagnie sera "The New Orleans Land Co."

Les actionnaires de cette compagnie sont par conséquent notifiés que le et après le 1er janvier 1896, leurs certificats d'actions seront échangés pour ces certificats de la "New Orleans Swamp Land Co." et ils sont priés d'effectuer l'échange sans délai après cette date.

CHS. LOUQUE, Président.

J. A. C. WADSWORTH, Secrétaire.
29 nov—29—déc 5 13 21 28

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans. — Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1895—Les actionnaires de cette Banque sont notifiés que l'élection annuelle, conformément à l'article 22 de la Charte pour sept directeurs devant servir durant l'année suivante, sera tenue à la Banque le lundi 16 décembre, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.

J. A. DE BLANC, Caissier.
5 déc—10f

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée dans le Troisième District, portant le No 631 rue Nord Rempart, entre l'avenue Lafayette et la rue Port.

John Rogan vs G. T. McCune.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,624—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 décembre 1895, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 367, borné par l'avenue Lafayette et les rues Rempart, St-Claude et Port, désigné par le numéro trois (3) de l'Ilet No Douze (12), sur un plan dressé par Joseph Pilié, arpenteur, daté le 9 février 1835, et déposé dans le bureau de F. de Armas, ancien notaire de cette ville, et mesurant d'après le dit plan en mesure américaine vingt neuf pieds (29') de face à la rue Rempart, sur cent pieds (100') de profondeur. Etant la même propriété que le défendeur a acquises par achat de Auguste Huard d'après un acte passé pardevant Michel V. Déjan, notaire, le 29 septembre 1893, les titres enregistrés dans le bureau des Transerits de cette paroisse, dans le livre 146, folio 727.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23 nov—23 29—6 13 20 26 déc

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Troisième District, portant le No (vieux) Municipal 265 rue Nord Broad.

Italo American Homestead Association vs John Savini.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 46,837. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le 19 décembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Broad, Columbus, Lehanpe et Dorgenois, désigné comme lot No Deux sur un plan fait par Geo. H. Grandjean, voyer en date du 17 mai 1892, une copie duquel est annexée pour référence à un acte de vente par Dominique Dantagnan à l'Italo American Homestead Association, passé pardevant Théodore Cotonio, notaire, en date du 1er juin 1893; le dit lot mesure conformément au dit lan trente-cinq pieds de face à la rue Broad, sur une profondeur de cent dix-huit pieds et six pouces entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
15 nov—15 22 29—6 13 19 déc

LE GOUDRON GUYOT

Goudron Guyot ET Capsules Guyot

Capsules à Liqueur

Est celui qui a servi aux expériences faites dans sept grands hôpitaux de Paris contre les RHUMES, les BRONCHITES, l'ASTHME, les CATARRHES des BRONCHES et de la VESSIE, les AFFECTIONS de la PEAU, ECZÉMA, DARTRES, etc. Par sa composition, le Goudron Guyot participe des propriétés de l'Eau de Vichy, tout en étant plus tonique. C'est pourquoi il possède une grande efficacité contre les maladies de l'estomac.

Comme on le sait, c'est du Goudron médicinal que l'on retire les principes antiseptiques les plus efficaces, c'est pourquoi, durant les fortes chaleurs et quand règne une épidémie, le Goudron Guyot est une boisson hygiénique et préservatrice qui rafraîchit et purifie le sang. Les Capsules Guyot ne sont autre chose que le Goudron Guyot pur, à l'état solide.

« Cette préparation sera bientôt, je l'espère, universellement adoptée. » Professeur BAHN, Médecin de l'Hôpital Saint-Louis, Paris.

Refuser, comme falsification, tout flacon de Goudron Guyot — Liqueur ou Capsule — qui ne porte pas l'adresse, 19, rue Jacob, Paris.

VAPEURS.

LIGNE AMERICAINE

Pour Southampton.

La traversée la plus courte et la plus agréable jusqu'à Londres; communicat on rapide à Southampton pour le Havre et Paris par des steamers à deux hélices.

LIGNE RED STAR

d'Anvers.

La route la plus courte pour la Belgique et la France, la Suisse, l'Allemagne, le Main, l'Italie etc.

Cie de Navigation Internationale, 6 Bowling Green, New York.

EDGAR MOULTON, 118 rue Carondelet
F. J. ORFILA 19 rue du Camp, Nlle-Orléans.
3 oct—1 an—DimMeVe

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre,

Et entre New-York et Alexandrie, Egypte, via Paris, (vaisbie 60 jours).

1re classe, $160. 2me classe $116.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite partiront comme suit :

LA GASCOGNE, Bandelon, 14 décembre, à 2 P. M
LA CHAMPAGNE Poirot, 21 décembre, à 6 A M
A BOURGOGNE, Lebeau, 28 décembre, à 1 P M

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine.....$90 et $100 et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe.....$45

Entrepont, $32.10, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix réduits

EMMANUEL R. PREVOST,
Agent général du fret,
45 rue Baronne

CROMWELL STEAMSHIP CO

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT

Steamers :

NICKERBOCKER.....Mercredi, 18 décembre
LOUISIANA.....Mercredi, 25 décembre.
GUIMON.....Mercredi, 1er janvier

Partiront de leur quai à 3 a. m. et pied de la rue Toulouse.

Assurance de Marine sur Cargaison au Quart pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour tous les Points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser

ALFRED MOULTON & CO.
mars—1 an Rue Carondelet No 41

CESSEZ DE TOUSSER

La célèbre cure—Sûre pour les rhumes DE CHAS P DIELMANN LES GUÉRISSENT IMMÉDIATEMENT. CURE SURE POUR LES VERS, RÉUSSIT INFAILLIBLEMENT. SOULAGEMENT PRÔMPT. Bonbons de Chocolat et à la Crème fraîs FAITS JOURNELLEMENT.

Chas. P. Dielmann & Cie., Ltd, 646 rue du Camp, près de la rue Poydras
16oct—an 26 16o—Mer Ven Dim

L'EXPOSITION D'ATLANTA

SERA TENUE

Du 18 Sept. au 31 Déc. 1895,

Sur des terrains traversée de redoutes où Sherman a lancé la première bombe dans la ville d'Atlanta il y a 31 ans de cela, l'Exposition prend forme rapidement. Les facilités exceptionnelles du

GRAND CHEMIN DE FER

QUEEN ET CRESSCENT

Ses connections à Atlanta, et ses bas prix, permettront au public de faire un délicieux voyage avec peu de dépense.

Le Queen et Crescent fronts courir de superbes trains à vestibules de la Nouvelle-Orléans, de Shreveport, Vicksburg, Jackson, Meridian et des stations intermédiaires, à Birmingham, faisant des connections directes pour Atlanta. Des taux spécialement réduits pour l'Exposition. Demandez à votre agent du Queen & Crescent des détails, ou bien écrivez à

E. H. GARRATT, A. G. P. A.,
Nouvelle-Orléans, La.

Pour informations et circulaires imprimées

I. HARDY, G. P. A., La.
3oct—1f